BIENVENUE AU SPECIS-UNSA

Dans un monde en plein bouleversement, sujet à des crises politiques et économiques de plus en plus fréquentes, à des inégalités et à une injustice sociale criantes, et tandis que certains se complaisent à voir sans cesse la mort du syndicalisme en France, les adhérents et les militants du SPECIS-UNSA se mobilisent quotidiennement et partout dans le pays pour faire évoluer le syndicalisme.

Etre réformiste ne signifie ni dire non à tout, ni dire Amen en bloc! C'est au contraire être conscient des problèmes de la société actuelle et du monde, du besoin de changer un système de plus en plus défaillant, d'ouvrir des réflexions et de proposer des idées et des solutions négociées.

Il est indispensable de replacer l'être humain au centre de l'analyse et de cerner toutes les composantes de la société sous leurs aspects sociaux, juridiques, économiques...

Les membres du SPECIS-UNSA, principalement issus du domaine informatique, sont engagés à lutter contre l'exclusion et les discriminations, à améliorer la protection sociale par la solidarité, à défendre et à promouvoir les libertés.





POURQUOI ADHERER?

L'adhésion à une organisation syndicale n'est pas une obligation en France, c'est avant tout une démarche volontaire.

POURQUOI ADHÉRER AU SPECIS?

Le SPECIS, affilié à l'UNSA, s'inscrit en permanence dans le cadre de l'indépendance du syndicalisme vis à vis des interlocuteurs gouvernementaux, patronaux et des partis politiques, sa charte est le socle commun à tous ses adhérents.

L'UNSA est attachée à l'autonomie de ses syndicats. Le SPECIS prend ainsi démocratiquement les décisions qui le concerne, sans intervention de l'Union Nationale, Régionale ou Départementale.

Les cotisations du SPECIS ne sont pas élevées et elles servent à financer son fonctionnement interne, ses conseils juridiques et à contribuer au fonctionnement de la fédération dont elle dépend et de l'union nationale.

Ses comptes sont publiés annuellement comme prévu par la loi et consultables sur son site web :

(https://specis.org)

En outre, 66% de son montant est remboursé par crédit d'impôts sur le revenu, même si vous n'en payez pas !





INFORMATION & FORMATION

ADHÉRER C'EST ÊTRE INFORMÉ

En adhérent au SPECIS, vous bénéficiez tous les mois des informations de l'actualité sociale et syndicale en recevant chez vous l'UNSA Mag'.

WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

Restez informés au jour le jour via nos sites web et nos réseaux sociaux :

www.unsa.org
https://specis.org
www.linkedin.com/company/specis-unsa
twitter.com/unsa_officiel
youtube.com/user/UNSATV

SE FORMER POUR PROGRESSER

Adhérer au SPECIS-UNSA c'est aussi avoir la possibilité de se former par le biais du CEFU, le Centre d'Etude et de Formation de l'UNSA.

www.unsa.org/-Cefu-.html

Pour cela, vous disposerez de 12 jours de formation par an au titre du CFESS, le Congé de Formation Economique, Social et Syndical car se former est un droit

